

Pensées

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages**

Band (Jahr): **1 (1907-1908)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

toute autre préoccupation. Nombre d'écrivains — Anatole France, P. et V. Margueritte, A. Charpentier, pour ne parler que des Français — font chorus avec les travailleurs et leur apportent l'appoint de leur talent. Aussi la bataille sera-t-elle de plus en plus furieuse.

VALENTIN GRANDJEAN.

CHEZ NOUS

Les tailleuses et couturières se réveillent à La Chaux-de-Fonds. Elles ont, au nombre d'une soixantaine, signé leur adhésion au syndicat en formation.

Mes amies m'écrivent que, la semaine prochaine, une réunion générale aura lieu, dans laquelle un camarade parlera de la nécessité d'une entente parmi les collègues travaillant aux vêtements. Certainement les chaux-de-fonnières arriveront les premières à une amélioration dont nous aurions toutes tant besoin !

Du reste, elles la méritent, car elles sont autrement énergiques et intelligentes que nous, Bernoises, qui nous sommes laissé devancer par nos patronnes.

Oui ! Figurez-vous que, l'autre semaine, celles-ci se sont réunies pour écouter le discours d'un monsieur qui joue un rôle dans le monde réactionnaire des épiciers ou artisans — je ne me rappelle jamais les noms allemands — enfin, d'un gros monsieur qui leur parla de la nouvelle loi bernoise pour les ouvrières.

C'était évidemment pour en faire des ennemies de cette loi qui, si elle était appliquée, nous donnerait, à nous, pauvres esclaves d'ateliers, une certaine protection légale.

Pas mal ! nos patronnes qui se réunissent pour nous combattre avant que nous ayons songé à nous réunir et à nous connaître une seule fois.

Comme leçon c'est bien, et non seulement pour les ouvrières de notre métier ! Cela nous apprendra que toute protection légale est absolument nulle, an-

nihilée si nous n'avons pas une organisation à nous. La leçon sera bonne, mais douloureuse.

Une couturière de la ville de Berne.

Le Syndicat des chocolatiers de Serrières a passé par sa première épreuve. Vous vous rappelez que, pour l'étouffer, la direction avait congédié « quelques meneurs ». Le syndicat, menacé, est entré en relations avec le président de la Ligue sociale d'acheteurs en Suisse, le professeur Brunhes, de Fribourg, qui s'est offert pour servir d'intermédiaire entre patrons et ouvriers.

Au reste, lors de la fondation de la Ligue d'acheteurs, les ouvriers syndiqués, et spécialement les ouvriers de l'alimentation, avaient protesté contre le fait que la fabrique Suchard figurait sur la liste blanche.

La Fédération suisse de l'alimentation estime — et nous aussi — que ne devraient être recommandées comme ayant de bonnes conditions de travail que les maisons où une organisation syndicale peut contrôler la production et les conditions de travail à chaque instant.

Tout autre contrôle est illusoire.

M. Brunhes a du reste su en convaincre la direction de Serrières, car celle-ci a consenti à un compromis : pourvu que la commission ouvrière existât, et que les ouvriers congédiés s'adressent à elle, ils seraient tous réengagés.

Bon ! Le syndicat a écrit la lettre, l'a multipliée, et les ouvriers sont tous réintégrés.

L'orage a passé, pour le moment, sans faire de mal.

Et maintenant, le jeune syndicat a gagné du temps pour se consolider. L'orage prochain le trouvera prêt à combattre et à vaincre.

On ne trouve plus de servantes ! C'est la plainte générale. Chaque jour, les feuilles d'avis sont remplies d'offres d'emplois. Et pas une demande ! Toutes les lamentations ne changeront rien à cet état de choses. Aujourd'hui, les jeunes filles perdent

PENSÉES

La femme. — La femme est, naturellement, l'égale de l'homme mais les coutumes, modes, us font qu'elle lui est inférieure.

Inférieure dans la lutte par ses charges naturelles spéciales, la femme a pris l'habitude d'être domptée et n'aime que celui qui la bat.

* * *

La folle capitaliste. — L'homme riche montre toutes ses complications inutiles afin de prouver qu'il a beaucoup d'esclaves faisant pour lui de nombreux gestes inutiles (tapisseries, dentelles, faux-cols), ce qui rend la vie à tous plus difficile, étant donné la diminution des producteurs de l'indispensable.

Comme il a peur de disparaître (car les organes non utilisés s'atrophient et disparaissent), avec les sports le riche fait le simulacre des gestes qu'il ferait s'il voulait la vie pour tous.

Les larbins (artistes accouchant des choses inutiles ou des choses utiles gênantes par complication) et les producteurs, loin de reconnaître cette folie furieuse, en sont eux-mêmes possédés puisqu'ils sont envieux de l'imiter.

La société logique. — Pour être conforme à la vie et à la nature, il faut, avant tout, que la société soit plus logique dans son organisation individuelle.

Les conséquences de l'organisation logique individuelle sont la cause indispensable de la libre entente.

Marcel GUÉLIN.

Une illustration. — La dernière mode pour messieurs : cravatte en fil d'argent, invention d'un joaillier de Wiesbaden ; prix d'achat : 200 fr. (De la revue *Moderne Kunst*, Berlin.)

Le dernier cri pour dames élégantes : des gants en or, faits à la manière de harnais, richement décorés de pierres précieuses si possible multicolores. Il est coutume de ne porter qu'un seul gant, celui de la main gauche. Mais ce luxe « monomane » vide déjà un portemonnaie assez garni : suivant la qualité de l'or et la quantité de pierres précieuses juxtaposées, le gant coûte de 1200 à 6000 francs (*Moderne Kunst*, Berlin).

Quel embarras pour les gens riches de gaspiller avec goût les fortunes immenses que nous pauvres crève-la-faim leur amassent !

* * *

Nous croupissons tous dans la boue, mais quelques-uns d'entre nous regardent les étoiles. *Oscar Wilde*.